

Procès-verbal de l'Assemblée générale 2001 du YCC

Jeudi 22 novembre 2001
Salle du Conseil
CERN

Ordre du jour suggéré

1. Election du Président
2. Approbation de l'ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal de l'AG 2000
4. Rapport d'activités pour 2001
5. Rapport financier de 2001
6. Rapport des commissaires aux comptes
7. Discussion des activités 2001 et décharge du Comité
8. Nomination des commissaires aux comptes
9. Election du Président
10. Nomination du Comité 2002
11. Cotisations pour la saison 2002
12. Discussion des activités de 2002
13. Budget prévisionnel 2002
14. Divers

Point 1. Election du Président

La séance de l'Assemblée générale 2001 de l'YCC est ouverte à 18h09. Une liste de présence est distribuée aux participants pour qu'ils y inscrivent leur nom.

Mme Gianolio et MM. Dorenobs, Kugler, Innocente, Layda, Maan, MacKenzie, Rabar, et Vascotto se sont excusés auprès du Président de ne pouvoir assister à l'Assemblée générale.

Gigi Rolandi, Président de l'YCC suggère que Chick Nichols, Président honoraire de l'YCC, soit nommé président de séance. La proposition est adoptée à l'unanimité.

Chick demande aux participants dans quelle langue ils souhaitent que se déroulent les débats. Sept voix en faveur de l'anglais, le reste pour le français. La réunion se tient donc en français.

Chick Nichols se présente à l'assistance et résume son passé dans le club.

Point 2. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est approuvé. Toutefois, M. Ulf Kracht souligne que le véritable nom du club est Yachting Club CERN.

Point 3. Approbation du procès-verbal de l'AG de l'an passé

Approuvé. Le procès-verbal a été distribué en février 2001 et publié sur le site web de l'YCC.

Point 4. Rapport d'activités pour 2001

Gigi a la parole et il présente une série de transparents récapitulant les événements de la saison.

Le club compte 265 membres cette année contre 254 l'an passé. La proportion de membres amis diminue.

Nous avons eu 3 bulletins d'information YCC. Les informations annuelles et générales ont été distribuées au début de l'année et publiées sur le web en temps utile. Le Bulletin du CERN a beaucoup été utilisé pour faire circuler les informations.

Le club a acquis un nouveau bateau. On a également acheté de nouvelles voiles, une nouvelle remorque et un nouveau moteur hors-bord. Il faut en revanche admettre que le moteur du bateau de surveillance ne fonctionne pas correctement. Il sera révisé. Il est probable qu'il faille le changer.

Il a été difficile d'assurer la maintenance des bateaux à un niveau acceptable, notamment en ce qui concerne le First 25. Les catamarans ont connu une meilleure saison qu'en l'an 2000. Aucun problème particulier n'a été signalé pour les dériveurs bien que le 485 et un 470 aient été envoyés chez P. Durr en réparation. Les bateaux sont maintenant en ordre bien qu'une réparation ait été retardée en raison d'un malentendu entre l'YCC et

l'assurance. On n'a pas constaté de problèmes particuliers en ce qui concerne la maintenance des Surprise.

Les chiffres relatifs à l'utilisation des bateaux présentent une augmentation rapide. Avec 160 sorties en moyenne par unité, les quillards présentent un taux d'utilisation en hausse de 42 % (40 sorties en moyenne par catamaran, en hausse de 17 % et 45 sorties en moyenne par dériveur, soit une baisse d'utilisation de 15 %).

BA5. Gigi décrit le bâtiment. Le nouveau hangar est mis à la disposition du club. Le bâtiment est prêt et nos bateaux y sont maintenant à l'abri. Les infrastructures importantes telles que les rayonnages sont encore à l'état embryonnaire. Le partage du bâtiment avec le club de plongée reste à faire. Puisque la plupart de l'équipement de l'YCC se trouve dans la zone ISR, il y a à faire pour récupérer tout le matériel de l'YCC et le transposer au BA5.

Cours. En 2001, le Comité a créé trois filières, à savoir : planches à voile, dériveurs (débutants et confirmés) et quillards (débutants et confirmés). Sur 74 élèves (+ 13 %) qui ont suivi des cours, 39 ont réussi le test. Le nombre total de tests réussis en 2001 est de 70 (+ 40 %), y compris les 39 tests effectués à la suite des cours.

Surveillance. En 2001, il y a eu 73 sorties du bateau de surveillance (33 chefs de bord et 105 équipiers). Quatre sorties ont été marquées par des interventions majeures. Les chiffres indiquent une augmentation de 7 % des sorties, de 40 % pour le nombre des chefs de bord et de 15 % pour le nombre des équipiers. Plus de 50 % des membres du club ont participé aux sorties de surveillance.

Activités sociales. Gigi énumère les événements de 2001, à savoir les soirées d'hiver, la soirée déguisée, le dîner d'ouverture, le cocktail de bienvenue pour les nouveaux, les soirées barbecue après les régates, le concours photos, la sortie des "aides", le dîner de clôture et le Prix spécial du marin. Gigi estime que les efforts de Salvatore n'ont pas toujours été récompensés comme ils le méritaient par une participation suffisante. L'YCC Shop demeure toutefois un franc succès.

Soirées du jeudi. Chaque soirée du jeudi est animée par un ou plusieurs membres du Comité. Chaque premier jeudi du mois, une présentation générale de Port Choiseul a été organisée pour les nouveaux. Certains bateaux réservés pour les sorties du jeudi ont participé à plusieurs reprises aux *Régates du Jeudi* du CNV.

La mauvaise nouvelle est l'indisponibilité de la salle de Versoix où l'YCC faisait jusqu'à présent ses barbecues. Dès l'année prochaine, Frédéric utilisera cette salle comme bureau et il cessera de travailler à la buvette. Nous tenterons de conclure un accord avec le nouveau gérant de la buvette pour assurer la poursuite de nos soirées du jeudi.

Régates. Au cours de la saison, 11 régates ont été organisées et notamment deux match-races qui ont connu un succès retentissant. Une régata a notamment été organisée en collaboration avec le CCS. Beaucoup de membres de l'YCC ont participé à des régates extérieures (Genève-Rolle-Genève , Bol d'Or, Semaines du Soir à Versoix, Rolle, Nyon et le Critérium des Surprises à Versoix) organisées en tant que participation du CLUB. Les efforts déployés pour organiser les équipages furent considérables, mais bien récompensés.

Point 5. Budget 2001

Cristina a la parole. Pour plus de détails, prière de se reporter à la version imprimée du budget 2001 consolidé.

Principaux points du budget (les chiffres sont arrondis à la centaine de CHF la plus proche).

Les recettes de l'YCC viennent essentiellement des cotisations des membres (50.000 CHF), des inscriptions aux cours (12.700 CHF) et de la disponibilité du dépôt pour les clés (14.100 CHF) qui a été libéré par l'AG de l'an passé. L'Association du Personnel a versé 11.000 CHF, dont 5.000 pour l'an 2000.

Les dépenses de l'YCC s'élèvent à 80.200 CHF. Les postes les plus importants sont l'achat du nouveau Surprise (32.000 CHF), l'achat d'équipement pour la voile (24.000 CHF), les primes d'assurance (9.400 CHF) et les réparations (7.500 CHF). Le total de ces postes s'élève à 72.000 CHF (90% de l'ensemble des dépenses).

Les clés d'accès aux bateaux ne seront plus vendues aux membres. Elles seront gratuites.

Cristina répond à quelques questions concernant certains postes du budget, telles que les entrées et sorties d'argent dans le cadre des régates, l'achat d'un pistolet et de nouveaux drapeaux. Elle explique également la raison pour laquelle le club conserve un compte bancaire en France. Elle explique aussi que le club a payé l'inscription d'équipages aux Semaines du Soir. Ulf Kracht se demande pourquoi la libération du dépôt des clés a dégagé la somme de CHF 14.100.

Rob Veenhof explique que la valeur de Miss Match sur le marché dépasse 32.000 CHF car ce voilier est équipé pour la course. La valeur officielle du bateau dans le tableau des actifs est de 15.000 CHF.

Les liquidités du club se montent à 81.000 CHF.

La valeur officielle actuelle de l'actif de l'YCC (la flotte) est présentée.

Point 6. Rapport des commissaires aux comptes

Stefano Buono, l'un des deux commissaires aux comptes, lit la dernière page du rapport. A 18h42, alors que Stefano est en train de lire le rapport, D. Holman, l'autre commissaire aux comptes, entre dans la salle. Après la lecture du rapport, David Holman souhaite faire remarquer qu'il aurait fallu souligner plus tôt le problème de la dépréciation des voiles. Chick demande que le rapport soit approuvé, ce qui est fait.

Point 7. Discussion des activités de 2001 et décharge du Comité

Paul Gelissen déclare que la baisse dans l'utilisation des dériveurs est due aux intempéries. Ulf Kracht formule des commentaires sur l'organisation de la soirée déguisement en disant que l'endroit était mal choisi. Udo Wagner répond que la faible participation ne peut pas s'expliquer par le mauvais choix du lieu puisqu'en raison des chutes de neige tout le monde aurait été forcé de prendre la voiture, même si le lieu avait été plus central. Le lieu retenu avait été bien annoncé à l'avance et était facile à atteindre. Salvatore explique les raisons pour lesquelles cette soirée a entraîné un déficit. Il déclare que cela aurait été pire si nous avions loué une salle adéquate. Ulf Kracht suggère de renouveler l'expérience.

La décharge est accordée au Comité pour 2001.

Point 8 - Election des commissaires aux comptes

Les deux commissaires aux comptes actuels se proposent pour être reconduits dans leurs fonctions. La proposition est acceptée.

Point 9 - Election du Président

Gigi Rolandi est élu par acclamation.

Point 10 – Election du Comité 2002

Gigi présente le Comité 2002 qui est approuvé par l'Assemblée. Sa composition est la suivante :

Président : Gigi ROLANDI
 Vice-Président : Marco BENVENUTI
 Secrétaire : Elena GIANOLIO
 Trésorier : Udo WAGNER

Membres du Comité :

Enrico BRAVIN,
 Mario CAMPANELLI,
 Giovanni CERVELLI,
 Michel CORNEVIN,
 Robert HERZOG,
 Vincenzo INNOCENTE,
 Patrick JANOT,
 Salvatore MELE,
 Paul RABAR,
 Sandro VASCOTTO,
 Robert VEENHOF

En 2002, il y aura cinq nouveaux membres : Giovanni CERVELLI, Michel CORNEVIN, Patrick JANOT, Sandro VASCOTTO et Udo WAGNER.

Quittent le Comité : Peter Brooks, Christian Carli, Maria Cristina Morone, Wim de Maan et Jérôme Pierlot

Point 11 – Cotisations

Gigi présente le montant des cotisations pour 2002. Puisque la situation financière de l'YCC est saine, il n'y a pas de raison pour augmenter les cotisations. Il recommande de cesser la réduction de cotisation qui était accordée aux membres du Comité. Les propositions de Gigi sont approuvées. Les cotisations 2002 seront donc les suivantes :

Catégorie	Cotisation annuelle	Droit d'entrée
Membre actif	200 CHF	100 CHF
Membre actif junior (a)	100 CHF	50 CHF
Membre ami (b)	60 CHF	0
Membre honoraire (b)	0	0
Membre temporaire (c)	70 CHF par mois	0

Point 12 - Discussion des activités de l'année prochaine

Gigi présente les propositions du Comité 2001.

Flotte - L'utilisation des quillards et des Yngling en particulier plaide en faveur de l'achat d'une autre unité. Ce devrait être un Yngling puisque ce bateau est tout le temps utilisé.

En revanche, le devis de réparation du First 25 (15.000 CHF) fait pencher la balance en faveur de l'abandon du First 25. Le Comité souhaiterait amarrer le First sur la bouée de l'YCC à l'extérieur de Port Choiseul en attendant sa vente.

Régates – Le Comité souhaiterait continuer d'améliorer la participation de nos bateaux à des régates extérieures. Ainsi, le programme des régates YCC serait au moins égal à celui de 2001. Le Ras-le-Bol ne sera toutefois pas recommencé en raison de la faible participation au cours de ces dernières années.

Activités sociales. L'YCC n'organisera que les dîners d'ouverture et de clôture, plus la sortie des "aides". D'autres événements pourront être organisés avec le soutien du Comité pour autant que des volontaires en prennent la responsabilité. Gigi fait remarquer que si l'on procédait autrement, on courrait le risque de perdre de l'argent.

Gijs de Rijk est en pourparlers avec la municipalité de Versoix pour trouver un lieu pour les barbecues du jeudi soir.

Le BA5 est disponible. On fera appel à des volontaires pour aménager le hangar.

Gigi donne la parole à l'Assemblée.

Discussion : G. Dadaglio s'oppose à l'idée d'abandonner le First 25. Gigi répond qu'une dépense de 15.000 CHF est trop importante étant donné la faible utilisation du First 25. G. Dadaglio dit que le First rend un service unique en son genre (longues sorties). Chick Nichols rappelle le but initial de l'YCC lors de l'achat du First. Il serait plutôt en faveur de sa vente pour en racheter un autre. Michael Levine déclare que l'amarrage du First à l'extérieur du port signifierait son arrêt de mort. Ulf Kracht suggère que l'YCC achète un bateau pour 30.000 CHF. Marco Benvenuti indique que l'YCC ne dispose pas de beaucoup d'argent puisque nous devons renouveler l'ensemble de la flotte avant qu'elle ne soit trop vieille. Il ajoute que 6 personnes représentent 80 % de l'utilisation du bateau, ce qui rend difficile de justifier la réparation. Michael Levine renouvelle sa proposition qu'un groupe d'amateurs du First peuvent essayer de voir s'ils peuvent réparer eux-mêmes son moteur. M. Merlo indique qu'il est en faveur de l'achat d'un nouveau bateau pour 30.000 CHF. Nicola Bosco déclare que nous devons soit réparer le First, soit le

vendre. Tim Hancox estime également que la solution de l'amarrage à l'extérieur reviendrait à condamner le First à mort. Salvatore Mele souhaiterait connaître le chiffre obtenu en divisant le total des dépenses pour le First par le nombre de membres qui l'utilisent, et comparer ce chiffre avec celui des autres bateaux.

Gigi estime que puisque le First sert à de longues sorties, il serait naturel que ce soit le First plutôt qu'un autre bateau qui soit amarré à l'extérieur. Il faut en outre ne pas oublier que nous devons remplacer le moteur du bateau de surveillance en plus de l'achat d'un nouvel Yngling. C'est pourquoi nous n'avons pas l'argent pour remplacer le First.

Deux propositions sont soumises au vote de l'Assemblée.

Proposition 1 – Le Comité est mandaté pour examiner si le processus suivant est techniquement réalisable : Vente de la Caravelle → Acheter un nouvel Yngling → Essayer d'échanger la place actuelle de la Caravelle avec une autre place ayant un plus grand tirant d'eau → Mettre le bateau de surveillance au nouvel emplacement de la Caravelle → Mettre le nouvel Yngling à l'ancienne place du bateau de surveillance → Maintien du First à sa place actuelle, Micheal Levine étant chargé de tenter les réparations.

Proposition 2 - Acheter un nouvel Yngling → Se débarrasser le First 25.

Vote. La proposition 1 est approuvée par 19 voix pour, 10 voix contre, le reste des votants s'abstenant. Le Comité devra donc tenter d'appliquer la proposition 1. La proposition 2 est rejetée. Gigi espère que l'utilisation du First sera aussi grande que l'intérêt qui est marqué pour ce bateau.

Présentation du programme pour la croisière du Jeune genevois 2002. R. Herzog effectue la présentation. Il déclare qu'il souhaite modifier la tradition de cette croisière en introduisant une nouvelle formule simplifiée et meilleur marché. La Marina de Cogolin dans le golfe de Saint-Tropez sera le point de départ de la croisière. Paul Gelissen fait savoir que l'on a déjà essayé en 1996 et que ce fut un demi-échec. Chick Nichols déclare pour sa part que les anciennes croisières sur la Côte d'Azur ont toujours connu un grand succès.

Point 13 –Budget 2002

Présenté par Udo, le nouveau trésorier. Il rappelle que le montant des liquidités du club est trop élevé. Il faut les employer au renouvellement de la flotte. Il fait remarquer que son budget 2002 est prudent. Il compte sur moins de nouveaux membres et seulement 65.000 CHF de revenus. Il prévoit de financer l'achat d'un nouvel Yngling et d'un nouveau moteur hors-bord de 40 à 60 HP pour le bateau de surveillance. 5000 CHF sont prévus pour l'aménagement du BA5. La même somme est prévue pour un nouveau système électronique de clés. Nous devrions terminer l'année avec 54.000 CHF en caisse. Udo souligne qu'il ne faut pas confondre le budget et les dépenses. Nick Ziogas déclare que 40 HP est plus que suffisant pour le moteur du bateau de surveillance. Beaucoup sont d'accord. Certaines personnes de l'Assemblée font remarquer que la proposition 1 (voir ci-dessus) risque d'entrer en conflit avec le budget 2002 si le Comité réussit à la mettre en œuvre.

Le budget est approuvé.

Point 14 - Divers

Peter Brooks déclare qu'un petit bateau à moteur est nécessaire pour suivre les élèves de planche à voile. Paul Gelissen fait savoir qu'il en a un qu'il peut offrir au club.

Ulf souhaite que la Régate de Escalade et le baptême du nouveau Surprise apparaissent dans le calendrier 2002 en tant qu'événement officiels. Gigi demande à Nick Ziogas s'il est toujours disponible pour peindre le nom de Miss Match sur la coque du nouveau Surprise. Nick répond qu'il le fera.

Gijs de Rijk donne des informations sur le nouveau système de clé et le décrit. Il a repris ses travaux à ce sujet depuis un mois et réalisé une boîte prototype avec 5 clés. Il prévoyait de dépenser 1700 CHF pour l'achat d'un ordinateur, mais il en a en fait trouvé un pour 100 CHF.

La séance de l'Assemblée générale est levée à 20h17.